

The image features a stylized map of Europe in green, set against a blue background representing the ocean. The map is overlaid on a grid pattern that appears to be a perspective view of a tiled floor or ceiling. The grid is colored in shades of blue and green. A white house-shaped logo is centered over the map, containing the text 'CASA METECA' in green. Below the logo, the text 'AUBERGE SOLIDAIRE' is written in white. The background is split into two main colors: a reddish-orange on the right and a red on the bottom right.

**CASA
METECA**

AUBERGE SOLIDAIRE



AUBERGE SOLIDAIRE

*[METEK] N. M. ÉTYM. GREC
ΜΕΤΟΙΚΟΣ / ΜΕΤΟΙΚΟΣ,
DE META / METÁ « CHANGEMENT »
ET ΟΪΚΟΣ / ΟΪΚΟΣ « MAISON »
« QUI CHANGE DE MAISON ».*

DOSSIER DE PRÉSENTATION

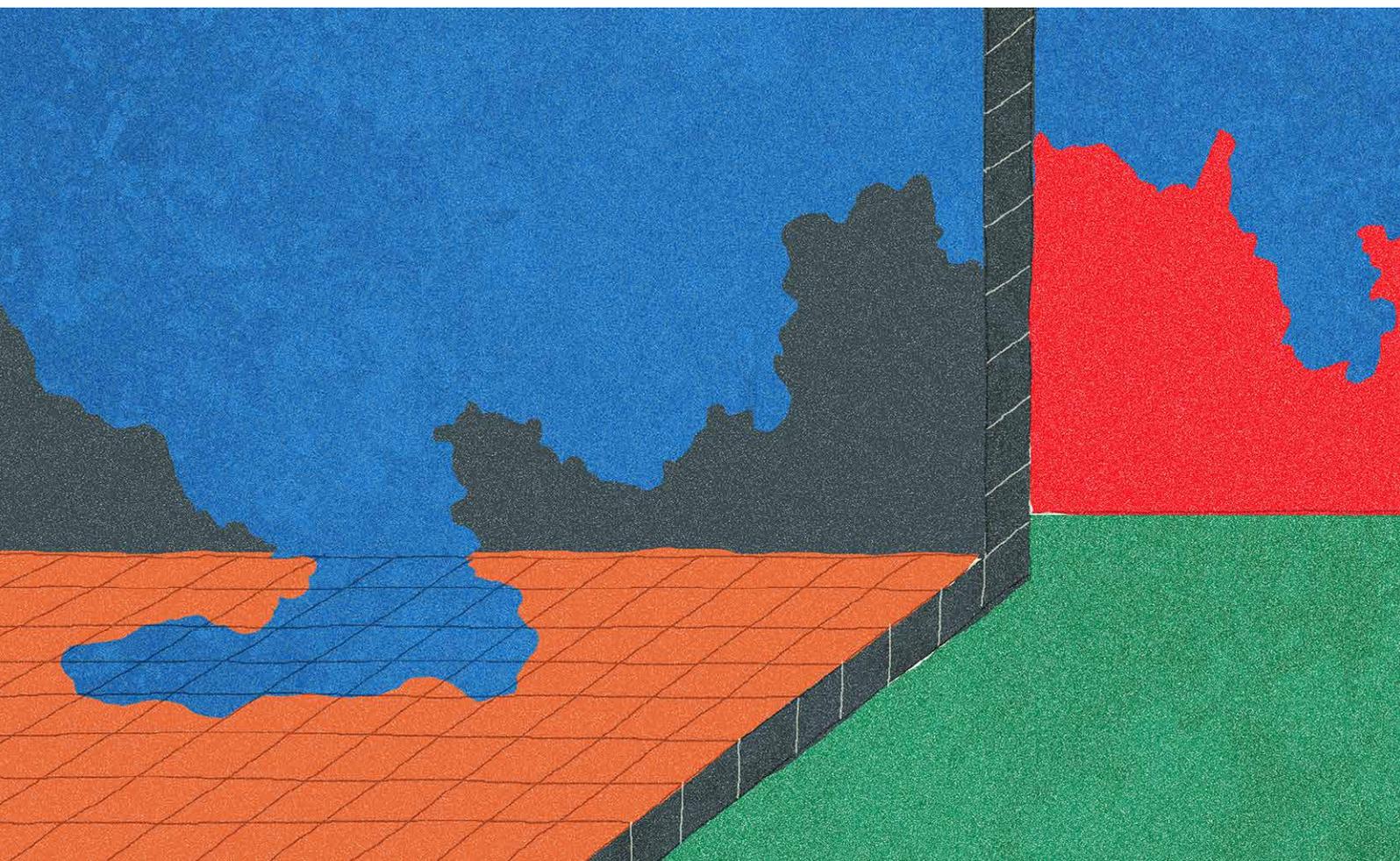


TABLE **DES** **MATIÈRES**

HYPERLINKED TABLE

1. SYNTHÈSE

Qui sommes-nous ?
Pourquoi nous mobilisons-nous ?
L'idée
L'historique du collectif
Les organisations avec lesquelles nous travaillons

2. LE CONTEXTE

Marseille: population, inégalités et processus de gentrification
L'accueil de migrant.e.s: insuffisances et dysfonctionnements criant.e.s
en France et à Marseille

3. LES ACTEURS ET ACTRICES

Voyageuses et voyageurs
a. Voyageurs et voyageuses payant.e.s
b. Voyageurs et voyageuses non payant.e.s
Equipe de gestion
a. Bénévoles
b. Résident.e.s
c. Salarié.e.s
Autres acteurs et actrices
a. Participant.e.s
b. Associations et collectifs d'aide aux migrant.e.s
c. Autres collectifs, associations et commerces locaux

4. LE FONCTIONNEMENT DU LIEU

Cadre juridique
a. Association loi 1901
b. Objet social
c. Adhésions associatives
Activités
a. Hébergement payant
b. Hébergement non payant
c. Vie sociale et culturelle
Gouvernance / Organisation

5. CONFIGURATION DU LIEU ET DES HÉBERGEMENTS

Organisation des espaces
Plusieurs phases d'installation
Une position au coeur de la ville

6. SIMULATION ÉCONOMIQUE

Dimensionnement et temporalité
a. Dimensionnement de l'auberge et des places d'hébergement
b. Dimensionnement de l'équipe de gestion
c. Temporalité
Budget prévisionnel

1/ SYNTHÈSE

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un groupe d'habitant.e.s de Marseille. Ce qui nous unit, c'est la volonté d'affirmer le droit à l'habitat et la liberté de circulation pour toutes et tous, ainsi que le désir d'habiter une ville véritablement solidaire et ouverte.

Pourquoi nous mobilisons-nous ?

Les conditions d'accueil inhumaines imposées aux voyageuses et voyageurs migrant.e.s qui arrivent à Marseille, la gentrification touristique et la spéculation immobilière font partie des problèmes qui nous poussent à l'action.

Notre idée est née d'un constat qui semble désormais caractériser la plupart des grandes villes européennes. D'un côté, nous assistons à la montée alarmante de la haine vis-à-vis des migrant.e.s, accusé.e.s « d'envahir » le territoire européen et de bouleverser « l'identité » qui serait propre à ses villes. De l'autre côté, l'industrie du tourisme et la spéculation immobilière sont, elles, véritablement en train de s'approprier très rapidement des villes européennes, en bouleversant les profils et la composition sociale des quartiers. Enfin, la sauvegarde et la promotion du tourisme sont souvent utilisées comme prétexte pour tourner le dos aux politiques d'accueil des migrant.e.s.

L'idée

Casa Meteca est un projet d'habitat collectif et solidaire. Son objectif est de donner vie à un lieu d'hébergement autogéré, reproductible, qui cherche à respecter les désirs et les besoins de ses hôtes en mettant à leur disposition un lieu de repos, d'information et d'épanouissement personnel. Casa Meteca se veut un espace de rencontre et de partage favorisés par l'organisation d'ateliers et d'activités qui mobilisent des habitant.e.s et des gens de passage.

Dans l'esprit d'une auberge, elle hébergera :

- des voyageuses et voyageurs payant.e.s intéressé.e.s par un hébergement bon marché dans un lieu convivial et ancré dans la vie de quartier ;
- des voyageuses et voyageurs non payant.e.s, en particulier des personnes étrangères ayant des difficultés d'accès à l'hébergement pour des questions administratives ;
- une partie de l'équipe de gestion de l'auberge, constituée de personnes

souhaitant demeurer à Marseille et travailler dans l'auberge dans le cadre du dispositif "logement contre service".

Casa Meteca animera également un café associatif au sein du lieu afin de devenir un nouvel espace de vie de quartier pour les habitant.e.s de Marseille.

L'historique du collectif

Printemps 2017

Emergence de l'idée et du collectif Casa Meteca, constitué de personnes engagées dans l'accueil de migrant.e.s à Marseille.

Eté 2017

Obtention d'un soutien financier de 10.000 € de l'European Cultural Fund. Le collectif Casa Meteca intègre l'association marseillaise Transbordeur.

Eté 2017 - Eté 2018

Conduite d'une première étude de faisabilité et mise en place des ateliers «Casa Meteca Nomade» avec des lieux amis (permanences hebdomadaires du collectif, cantines mensuelles à prix libre, cours de chant, cours d'arabe).

Automne 2017

Participation au programme Starter d'Intermade, incubateur d'entreprises sociales à Marseille.

Printemps 2018

Casa Meteca, en collaboration avec Architectes Sans Frontières, est lauréat du concours d'architecture Aix Urbain 2040 sur la thématique « Habitat du futur ».

Automne 2018 - Printemps 2019

Le collectif se recentre sur quelques questions essentielles pour l'avancée du projet: approche à adopter pour l'accueil des voyageu.rs.ses non payant.e.s, problématiques juridiques, modélisation économique et opportunité de l'intégration de l'auberge à une coopérative d'habitants.es.

Les organisations avec lesquelles nous travaillons

Collectif Transbordeur

collectif marseillais développant des projets et des formations dans les domaines des arts, de la culture et du social et promouvant les valeurs de l'éducation populaire et la participation des publics.

<https://collectiftransbordeur.org/>

QXI

plateforme d'échange d'informations entre migrant.e.s à Marseille, développée par le Collectif Transbordeur.

<http://qxl.org/>

Collectif Soutien Migrant.e.s 13 - El Manba

né en septembre 2015, le CSM 13 organise des permanences d'accompagnement juridique et d'aide à la recherche d'hébergement, en faisant de la liberté de circulation l'axe principale de son action politique.

<https://elmanba.noblogs.org/>

Manifesten

café/librairie/bibliothèque/lieu associatif d'interventions, de réflexions et d'excitations poétiques, politiques et esthétiques.

<https://www.facebook.com/manifesten/>

Cantine du Midi

projet autour du plaisir de partager les savoir-faire, les idées et de bons moments. Un lieu de dégustation et de discussion ouvert à toutes et à tous.

<https://cantinedumidi.wordpress.com/>

Théâtre de l'œuvre

Aujourd'hui l'un des derniers théâtres à l'italienne de Marseille, il a rouvert ses portes le 7 avril 2016 après une phase de travaux et un nouveau projet.

Le projet Toit-Théâtre de l'Œuvre: regrouper en un même lieu l'actuelle salle de spectacles, une résidence d'artistes, des activités associatives et de l'hébergement social.

<http://theatre-oeuvre.com/>

Casa Consolat

lieu associatif inscrit dans un projet éco-responsable, solidaire et social. Cantine; ateliers; soirées; ciné-club; expositions.

<http://casaconsolat.org/>

Intermade

Incubateur d'entreprises sociales et solidaires à Marseille.

<http://www.inter-made.org/index.php>

OICEM

Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne qui accompagne les personnes victimes des formes contemporaines de l'esclavage.

<http://www.oicem.org/accueil/>

2/ LE CONTEXTE

Marseille: population, inégalités et processus de gentrification

Notre collectif est basé à Marseille, deuxième commune et troisième métropole de France, une ville de presque un million d'habitants.es, qui présente tant de richesses que de tendances conflictuelles et demeure l'une des villes les plus inégalitaires du pays.

Une ville fragmentée

Un rapport de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) concernant la ville de Marseille en 2013 décrit la métropole d'Aix-Marseille à la fois comme l'une des plus innovantes et dynamiques parmi les pays de l'OCDE et une des plus fragmentées en terme de revenu, éducation et chômage (dans certains quartiers le taux de chômage des jeunes dépasse les 50%).

Un tiers de la population de Marseille vit sous le seuil de pauvreté et ces fractures sociales sont basées tant sur des facteurs économiques (avec un coefficient de Gini¹ de 0,436 en 2014) que de division spatiale (les quartiers pauvres au nord, les riches au sud et le centre ville ou une certaine mixité subsiste encore).

Une ville multiculturelle

L'histoire et les identités de Marseille ont été régulièrement enrichies par les vagues migratoires qui se sont succédées au cours des siècles. Parmi les plus importantes il y a eu celle italienne à la fin du XIX siècle, arménienne au début du XXIème siècle et maghrébine et comorienne dans la seconde moitié du XXIème siècle. La ville est ainsi caractérisée par une population aux origines et aux cultures très différentes (un jeune sur deux, dans les quartiers du centre ville, a au moins un parent d'origine étrangère).

Une ville qui se transforme: comment et pour qui?

En terme d'urbanisme et d'aménagement les marseillais.es sont sanctionné.e.s par une double peine. D'un côté, comme les effondrements tragiques

¹ Le coefficient de Gini est une mesure statistique très utilisée pour mesurer l'inégalité de revenu dans un pays ; « 0 » signifiant une parfaite égalité (tout le monde a le même niveau de richesse) et « 1 » une parfaite inégalité (une seule personne dans la population détient toute la richesse). Les pays plus égalitaires détiennent un coefficient de Gini autour de 0,2 et les plus inégalitaires de 0,6 ; en France le coefficient de Gini était de 0,303 en 2012.

de la rue d'Aubagne en novembre 2018 l'ont démontré², la dégradation des conditions de vie dans certains quartiers a atteint un niveau alarmant : plus de 100 000 logements insalubres, des transports publics insuffisants, des commerces condamnés ou menacés par la multiplication de centres commerciaux³. D'un autre côté, la politique de "requalification" urbaine menée par la mairie de Marseille depuis 15 ans se traduit par des projets pharaoniques (la rue de la République, la Joliette, la tour La Marseillaise, la Plaine etc.) ne cachant pas ses intentions : une montée en gamme des quartiers qui attire cadres supérieurs et touristes. Par ailleurs les moyens de mise en oeuvre se démarquent par une violence démesurée déployée par les pouvoirs publics (éviction des habitants.es, absence de réelle concertation, laxisme dans la lutte contre le logement insalubre et les marchands de sommeil⁴, connivence avec les spéculateurs immobiliers⁵, mépris et criminalisation de la contestation etc.).

Dans ce contexte, l'ancrage de l'auberge au sein du quartier est l'une des conditions sinequanone de la réussite du projet.

Dans le cadre de nos activités "nomades" nous avons jusqu'à présent investi trois différents quartiers de la ville par des activités régulières qui ont mobilisé des habitant.e.s et des gens de passage: la Plaine (réunions et assemblées ; ateliers de cuisine et d'arabe au café associatif Manifesten), Belsunce (atelier de chant au Théâtre de l'œuvre), Belle de Mai (ateliers de cuisine à la Cantine du midi).

Dans un souci de respect des usages du quartier d'implantation, une attention particulière sera portée vers la mobilisation et l'intégration des habitant.e.s, des habitué.e.s et des voyageur.e.s.

L'accueil de migrant.e.s: insuffisances et dysfonctionnements criant.e.s en France et à Marseille

En moyenne sur tout le territoire français entre 50% et 60% des demandeurs.es d'asile (procédure normale ; dubliné.e.s ; débouté.e.s) n'ont pas accès à un hébergement via le système institutionnel⁶. Par ailleurs, une fois l'asile obtenu, les réfugié.e.s n'ont plus droit à l'hébergement. Enfin, les migrant.e.s « irrégulier.e.s » n'ont pas droit à un hébergement et risquent une rétention administrative s'ils.elles sont sous une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Le besoin en hébergement des migrant.e.s est extrêmement important en France, et en particulier dans les grandes villes où l'essentiel des demandes d'asile sont enregistrées.

² Pour aller plus loin: voir l'article de Bernard Lamizet "Dégradation de l'espace urbain à Marseille", du 16 décembre 2018 <https://marsactu.fr/agora/degradation-de-lespace-urbain-a-marseille/>

³ <http://www.francesoir.fr/actualites-france/marseille-linterminable-reconquete-dun-centre-frappe-par-la-desertification>

⁴ <https://marsactu.fr/vivre-a-noailles-la-lutte-sans-fin-contre-lhabitat-indigne/>

⁵ <https://www.humanite.fr/limpossible-gentrification-de-la-rue-de-la-republique-599849>

⁶ "Au 31 décembre 2015, d'après les informations recueillies par votre rapporteur spécial, seuls 36,9 % des demandeurs d'asile en cours de procédure étaient hébergés en CADA" <http://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2017/np/np15/np152.html>

La fin, de facto, de la liberté de circulation en Europe et de l'accueil inconditionnel en France

Depuis 2015 les conditions de circulation et d'installation des demandeurs d'asile se sont profondément détériorées: suspension en 2015 de la libre circulation au sein de l'espace Schengen par le gouvernement français (notamment la fermeture avec la frontière italienne), durcissement des discours politiques vers des positions identitaires et alarmistes, des budgets insuffisants destinés à l'accueil et à l'accompagnement et à l'inverse une augmentation des budgets pour les processus de tri et de contrôle administratifs⁷, la détention et les processus d'expulsion du territoire de migrant.e.s "irrégulier.e.s"⁸.

Les effets sur la qualité de vie des migrant.e.s

L'accès à un hébergement digne est l'un des droits fondamentaux bafoués pour une grande partie des migrant.e.s. Le manque de structures d'hébergement conventionnées par l'État⁹ par rapport à la demande (110.000 demandes d'asile déposées tout au long de l'année 2016 en France, pour 75.000 à 80.000 places d'hébergement dédiées) et le manque de solutions de logement stable pour les personnes ayant obtenu le statut de réfugié (ces dernières occupent 20% des places disponibles dans les hébergements dépendant du dispositif national d'accueil destinés aux demandeurs d'asile) conduisent inévitablement à des situations d'urgence pour des dizaines de milliers de migrant.e.s sans solution d'hébergement. Ces personnes se rabattent donc sur des hébergements d'urgence (notamment en faisant appel au Samu social), services qui sont déjà en manque cruel de moyens¹⁰.

D'autres parts des règlements de restriction de la circulation empêchent les migrant.e.s en transit de se rendre dans la destination de leur choix (règlement Dublin III et article 13 de la loi du 10 septembre 2018) tout en niant, dans une grande partie des cas, leur droit à une existence digne pendant le temps nécessaire à l'examen de leur demande d'asile.

Ainsi, en plus des situations de précarité et de grande vulnérabilité vécues par les personnes migrantes, les politiques restrictives en matière du droit d'asile et l'absence de reconnaissance légale de toute autre forme de migration en dehors de l'asile se traduisent sur le terrain par une persécution de ces derniers (évacuations, violences policières etc.).

Ce système national d'accueil délétère contribue à développer chez les migrant.e.s. des sentiments d'isolement, de dépression, voire d'hostilité envers l'Europe¹¹. Ces situations concernent aussi bien les adultes que les mineurs,

⁷ <http://www.federationsolidarite.org/espace-presse-asile/espace-presse-cp-menu/8411-recours-devant-le-conseil-d%E2%80%99etat-contre-les-circulaires-h%C3%A9bergement-d-urgence>

⁸ <http://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2017/np/np15/np152.html>

⁹ CADA - Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile ; AT-SA - Accueil Temporaire Service de l'Asile ; HUDA - Hébergement d'Urgence de Demandeurs d'Asile ; CAO - Centre d'Accueil et d'Orientation ; CHUM - Centre d'Hébergement d'Urgence Migrants ; PRADHA - Programme d'Accueil et d'Hébergement Demandeurs d'Asile

¹⁰ La saturation du service est telle (+32% de demandes d'hébergement en 2017 par rapport à l'année précédente) que le baromètre 115 de la Fédération des acteurs de la solidarité publié en septembre 2017 constate que seulement 37% des demandes déposées pendant la période étudiée ont pu donner lieu à un hébergement.

¹¹ <http://www.ch-le-vinatier.fr/orspere-samdarra/rhizome/anciens-numeros/rhizome-n51-actualite-et-sens-de-l-accompagnement-au-logement/les-defaillances-de-l-accompagnement-des-demandeurs-dasile-et-leurs-consequences-sur-la-sante-men>

les individus seuls comme les familles avec enfants. Dans les faits, dans les grandes villes européennes ce sont des centaines de milliers de personnes qui se retrouvent piégées dans les mailles de ce système absurde.

La situation à Marseille: manque de places d'hébergement et répression des expériences autogérées

Le système institutionnel d'accueil (DNA, Dispositif National d'Accueil) dans le département des Bouches du Rhône est l'un des plus saturés de France. D'ailleurs, suite à l'annonce du projet de loi immigration en 2018, des salariés de la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (PADA 13) font grève pour dénoncer une approche comptable et répressive de l'asile ainsi que réclamer des moyens supplémentaires pour pallier à la saturation du dispositif d'accueil¹².

Pour ce qui est de l'hébergement d'urgence, un rapport du Sénat datant de 2016 faisait état d'une crise sans précédent. en pointant la sous-budgétisation de l'État. En effet, on constate une baisse de 46% du budget alloué à l'hébergement d'urgence entre 2015 et 2016 ainsi que la mise en place de quotas de nuitées d'hôtel par les services de l'État. Des centaines de familles ont donc été remises à la rue purement et simplement sans solution d'hébergement¹³. Ces procédés n'ont lieu dans aucun autre département en France.

A Marseille comme dans les autres villes françaises, beaucoup de demandeurs.es d'asile, s'ils.elles ne sont hébergé.e.s temporairement dans des squats ou chez des particuliers.ères, se retrouvent à la rue pendant des mois, en attente d'une réponse à leur demande d'asile. Pour pallier à ces manques, de nombreuses expériences d'auto-organisation ont été mises en place par les migrant.e.s et les collectifs qui les soutiennent.

L'une des actions directes employées est l'occupation de lieux désaffectés pour offrir un toit à des personnes sans abri tout en portant une revendication politique pour le droit à un logement pour toutes et tous. Parmi les expériences les plus récentes, le Collectif 59 Saint Just¹⁴ a mobilisé plusieurs associations et bénévoles pour héberger en urgence des centaines de personnes qui se retrouvaient à la rue alors même qu'elles avaient droit à une prise en charge.

La très médiatisée occupation de l'église Saint Ferréol par des mineurs isolés en novembre 2017 pendant trois jours avait contribué à faire suffisamment pression sur le département pour que celui-ci accepte de prendre ses responsabilités auprès de 65 mineurs et leur propose un hébergement dans des conditions dignes¹⁵.

D'autres occupations moins médiatisées ont eu lieu, mais au lieu d'être considérées comme une réaction à l'urgence et aux manquements des services publics en y apportant des réponses appropriées, celles-ci ont fait l'objet

tale-1482.html

¹² <http://www.lamarseillaise.fr/marseille/social/69159-les-salaries-du-droit-d-asile-contre-la-loi>

¹³ <https://marsactu.fr/rapport-senat-lumiere-lhebergement-durgence-departement/>

¹⁴ https://www.liberation.fr/france/2019/04/11/marseille-les-mineurs-isoles-du-squat-a-l-hotel_1720533

¹⁵ <http://www.lamarseillaise.fr/marseille/flash/65435-marseille-les-mineurs-isoles-de-l-eglise-st-ferreol-ont-integre-l-abri-de-presence>

d'une criminalisation et d'une répression de la part des autorités publiques de Marseille. C'est notamment le cas de l'expulsion de près de 200 personnes de la caserne Masséna le 8 octobre 2018, occupée depuis plusieurs mois dans le quartier de la Belle-de-Mai¹⁶.

En outre, les migrants ayant reçu une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) et placés dans le centre de rétention administrative (CRA) du Canet en attendant leur expulsion du territoire sont retenus dans des conditions déplorables dans l'un des CRA jugés comme le pire de France¹⁷.

Il est donc urgent de trouver des nouvelles formes d'organisation pérennes permettant à toute personne souhaitant s'installer ou de passage à Marseille de trouver un peu de répit et de construire des nouveaux lieux de solidarité dans notre ville.

Face à ces dysfonctionnements inouïs, nous souhaitons que Casa Meteca soit un lieu de solidarité et d'accueil inconditionnel. Un seul espace de ce genre ne suffira pas mais son caractère reproductible permettra de dupliquer le concept partout où des personnes souhaiteront le développer.

¹⁶ <http://www.infomigrants.net/fr/post/12555/a-marseille-evacuation-d-un-squat-ayant-heberge-pres-de-200-migrants>

¹⁷ <http://www.infomigrants.net/fr/post/6734/le-cra-de-marseille-un-centre-de-retention-administrative-a-la-sinistre-reputation>

3/ LES ACTEURS.RICES

Voyageuses et voyageurs

A. Voyageurs et voyageuses payant.e.s

Nous voulons offrir aux voyageurs et aux voyageuses une expérience différente du tourisme consumériste et détaché de la vie des habitant.e.s. Casa Meteca se veut un lieu où les voyageurs et les voyageuses peuvent participer à la vie quotidienne de l'auberge, entrer en contact avec le tissu social de la ville et donner une contribution concrète à l'épanouissement d'un lieu de cohabitation solidaire.

Casa Meteca sera susceptible d'accueillir toute personne désireuse de séjourner temporairement (pour une durée de 15 jours maximum) à Marseille pour un prix modique dans un cadre favorisant le lien au quartier, la solidarité et la coopération.

B. Voyageurs et voyageuses non payant.e.s

La finalité de notre projet étant la promotion du droit à l'habitat et à la liberté de circulation pour tou.te.s, l'hébergement non payant de Casa Meteca sera proposé en priorité aux personnes ayant des difficultés d'accès à l'hébergement liées à leur statut administratif, et ce sans distinction quant à leur droit au séjour en France¹.

Il s'agit plus précisément d'un hébergement de 15 jours maximum qui vise deux objectifs principaux :

- permettre aux voyageurs et voyageuses non payantes de se reposer, de récolter le maximum d'information et pouvoir ainsi soit continuer le voyage soit préparer leur installation à Marseille (mise en lien avec des structure qui prennent en charge l'accompagnement - accès aux droits) ;
- créer les condition pour que les voyageurs et voyageuses non payant.e.s puissent, s'ils.elles le souhaitent, partager des moments de répit et de convivialité avec d'autres voyageurs.ses et habitant.e.s du quartier.

¹ Les procédures de la demande d'asile et le dispositif d'accueil institutionnel contribuent à produire différents statuts :
- Demandeurs d'asile en procédure normale : personnes en attente de l'examen de leur demande ;
- Déboutés : demandeurs d'asile en procédure normale dont la demande a été rejetée ;
- Dublinés : personnes ayant déposé une demande d'asile en France mais dont les empreintes ont été enregistrées dans un autre pays européen ;
- Irréguliers : personnes qui ne sont pas (ou plus) en possession d'un titre de séjour ;
- Réfugiés : personnes ayant obtenu l'asile ou la protection subsidiaire.

Equipe de gestion

L'équipe de gestion sera la tête, le coeur et les jambes de Casa Meteca. Composée de 20 à 40 personnes à terme, elle prendra quasiment toutes les décisions relatives à la vie du lieu et assurera son fonctionnement quotidien. Elle sera composée des bénévoles, des résident.e.s, et de deux salarié.e.s.

A. Bénévoles

Les adhérent.e.s engagé.e.s à consacrer au moins 3 heures par semaine à la vie du lieu seront considéré.e.s comme bénévoles, et de fait membres de l'équipe de gestion. Nous estimons que cette équipe de bénévoles sera composée de 10 à 20 personnes.

B. Résident.e.s.

Une équipe d'environ 10 personnes sera logée sur place, a priori dans des chambres doubles, et sera membre de l'équipe de gestion. Cette équipe de résident.e.s sera constituée au moins en partie de personnes en difficulté d'accès à l'hébergement, étrangères ou non.

Les résident.e.s travailleront environ 12 heures par semaine dans le cadre du dispositif "Logement contre services". Ce système ne pourra concerner que les personnes autorisées à travailler en France et donc, pour les étrangers, de personnes disposant d'un titre de séjour.

Nous imaginons pour l'instant qu'un.e résident.e puisse rester dans l'auberge pour une période d'un an maximum. En effet, l'auberge doit rester un lieu de passage et non pas d'installation, y compris pour l'équipe résidente.

C. Salarié.e.s.

Nous envisageons d'embaucher deux salarié.e.s pour accomplir les tâches suivantes :

- coordination de l'équipe de gestion ;
- secrétariat/administration ;
- logistique.

Le type de contrat actuellement envisagé est de 25 heures par semaine, rémunéré au SMIC+40%.

Autres acteurs

Ce sont tou.te.s les personnes, associations et collectifs qui feront vivre le lieu en y étant simplement présent.e.s, en proposant des activités ou en y participant. Nous imaginons aussi bien des marseillais.e.s proposant des ateliers réguliers que des visiteurs.ses occasionnel.le.s venant présenter leur travail (theatre, musique, conférence, livre, film.)

4/ LE FONCTIONNEMENT DU LIEU

Cadre juridique

A. Association loi 1901

Casa Meteca sera portée juridiquement par une association loi 1901 à direction collégiale (c'est à dire sans bureau).

Ce statut juridique permettra notamment :

- de constituer un réseau d'adhérent.e.s et de recevoir des dons ;
- de faire en sorte que l'auberge soit logiquement reconnue par l'administration fiscale comme une activité non marchande ;
- de développer un modèle de gouvernance partagée et de partager les responsabilités entre tous les membre du conseil d'administration.

B. Objet social

Casa Meteca est un lieu d'habitat collectif et solidaire. Ses objectifs sont :

- proposer des services d'hébergement et d'information pour tou.te.s les voyageurs.es.s sans distinction quant à leur droit au séjour en France, dans un but exclusivement humanitaire visant à assurer des conditions de vie digne pour tous et toutes ses hôtes ;
- animer un espace de rencontre et d'épanouissement à travers l'organisation d'activités récréatives, sociales et culturelles mobilisant locaux et voyageurs.

Casa Meteca se veut un espace visant une gestion participative et une gouvernance partagée.

C. Adhésions associatives

Les voyageurs et voyageuses non payant.e.s, s'ils.elles le veulent, pourront adhérer à l'association et leur cotisation sera obligatoirement gratuite. Toute autre personne participant d'une manière ou d'une autre à la vie du lieu sera adhérente de l'association via une cotisation à prix libre.

Cela permettra notamment de valoriser les soutiens au projet, de protéger juridiquement les différentes formes d'implications dans le projet et de démontrer le caractère non-marchand de l'auberge et du café associatif. Nous envisageons pour l'instant deux catégories d'adhérent.e.s :

- Adhérent.e.s simples

- Adhérent.e.s bénévoles: personnes engagées à participer à la gestion du lieu au moins 3 heures par semaine, pouvant intégrer volontairement l'équipe de gestion et éligibles au conseil d'administration.

Activités

A. Hébergement payant

L'hébergement payant fonctionnera sur un modèle identique à celui d'une auberge de jeunesse. Le prix moyen de la nuit sera de l'ordre de 20€, petit-déjeuner et draps inclus, dans des chambres comprenant entre 2 et 10 lits. Des salles de bain, une cuisine collective, des casiers sécurisés et une connexion wifi seront également à la disposition des voyageurs.se.s. Les horaires d'accueil restent à déterminer.

B. Hébergement non payant

La durée du séjour et les services offerts seront identiques à ceux prévus pour l'hébergement payant. Les personnes hébergées sont orientées vers Casa Meteca par des associations et collectifs ami.e.s qui les accompagnent dans leur parcours.

C. Vie sociale et culturelle

Dans le cadre du projet pilote « Casa Meteca nomade », nous avons commencé à réaliser des activités (repas de divers pays ; permanences/goûters avec jeux de société ; atelier de chant ; cours d'arabe...) ouvertes à tou.te.s et à prix libre, avec des intervenant.e.s bénévoles, dans les quartiers de La Plaine, Réformés, Belsunce et Belle de mai. Nous souhaitons poursuivre ce type d'initiatives au bénéfice des voyageuses, voyageurs et habitant.e.s.

La cuisine partagée permettra d'organiser régulièrement des cantines à prix libre ouvertes à tou.te.s, dans l'esprit de celles déjà organisées par Casa Meteca à la Cantine du midi et à Casa Consolat : valoriser des savoir-faire culinaires de tous horizons, créer des espaces de convivialité où chacun trouve une place.

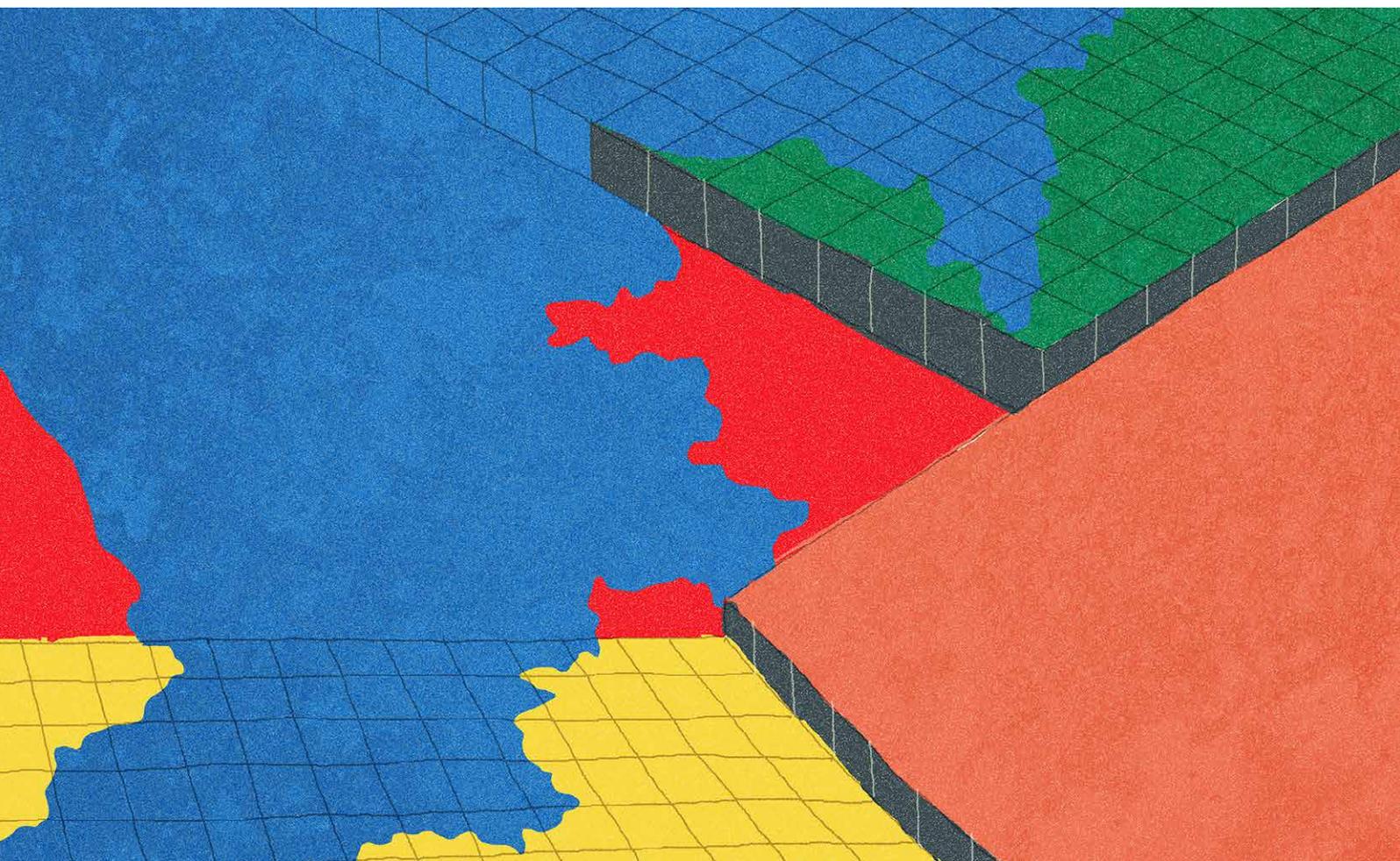
Les types d'activités organisées par Casa Meteca au sein de l'auberge (ou dans des lieux amis) seront le fruit des personnes et énergies en présence et évolueront au fil du temps. Au-delà des cantines et des transmissions de savoirs et savoir-faire (cours de langue, chant, théâtre...), nous imaginons volontiers d'autres activités récréatives et culturelles de type concerts, spectacles, débats, ateliers d'éducation populaire... en rejoignant la dynamique de lieux qui font bouger leur quartier comme la Dar Lamifa, Manifesten, etc. Ces activités dépendront évidemment de la taille et de la nature des espaces communs dont nous disposerons au sein de l'auberge.

Ces activités organisées à Casa Meteca et dans les lieux amis, dans une logique d'autogestion et de prix libre, permettront à tous les voyageurs et voyageuses de découvrir et de participer à la vitalité de la culture populaire marseillaise.

Gouvernance / Organisation

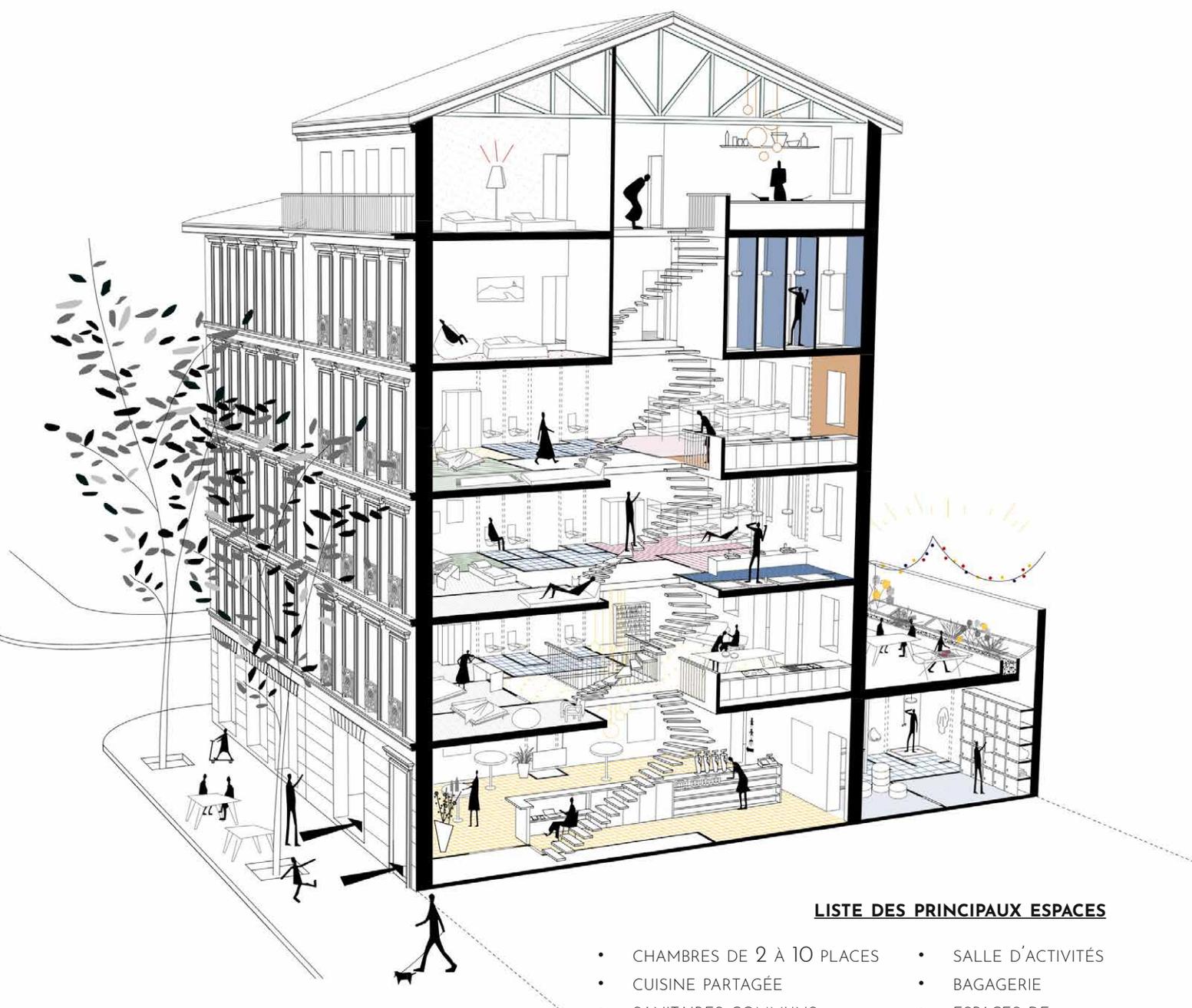
La gestion du lieu sera collective. Elle impliquera a minima tou.te.s les résident.e.s, les bénévoles et salarié.e.s, et s'appuiera sur des assemblées ouvertes aux voyageuses et voyageurs ainsi qu'à toute personne concernée par la vie du lieu. Hormis d'éventuels cas de force majeure (exclusion d'un membre...), aucune décision ne sera prise sans l'accord des personnes concernées et impactées par celles-ci. Aucune sorte de statut (social, économique, administratif...) ne devra offrir de position dominante dans les prises de décision.

Les modalités de prise de décision (choix des personnes impliquées, processus d'élaboration et de validation d'une décision) seront à définir progressivement en fonction des sujets concernés (création de groupes thématiques). Elles privilégieront la recherche du consensus (tout le monde est favorable) ou a minima du consentement (personne ne s'oppose). Elles pourront évidemment évoluer au fil du temps.



5/ CONFIGURATION DU LIEU ET DES HÉBERGEMENTS

Issue de la collaboration entre le collectif Casa Meteca et l'association Architectes Sans Frontière, une première esquisse de Casa meteca et de son fonctionnement a été présentée au printemps 2018 lors du concours d'architecture Aix Urbain 2040 sur la thématique' « Habitat du futur ». Bien que la configuration réelle des espaces pourra changer en fonction du lieu d'implantation de l'auberge, ce premier travail permet de visualiser leurs articulation en fonction de leur destination.



LISTE DES PRINCIPAUX ESPACES

- CHAMBRES DE 2 À 10 PLACES
- CUISINE PARTAGÉE
- SANITAIRES COMMUNS
- CAFÉ ASSOCIATIF
- SALLE D'ACTIVITÉS
- BAGAGERIE
- ESPACES DE STOCKAGE DIVERS

A. Organisation des espaces

Pour travailler sur une proposition en conditions réels, un bâtiment, à l'époque cédé en bail emphytéotique et dont certaines caractéristiques correspondaient à ce que nous envisageons pour Casa Meteca (position centrale et superficie), a été choisi pour la mise en espace du projet.

Nous envisageons un espace de 600m² pour 50 places d'hébergement. La surface totale prévue est supérieure de 20% au ratio standard des auberges (10m² par place d'hébergement) car nous souhaitons, pour le confort des résident.e.s et voyageur.se.s non payant, disposer d'une proportion relativement importante de chambres comportant seulement 2 lits.

Au rez de chaussé: un espace ouvert au public

Le café associatif est un espace de rencontre, d'activités mais aussi de mise à disposition de services : des sanitaires, le wifi, un point d'information...



Au premier étage: l'espace commun

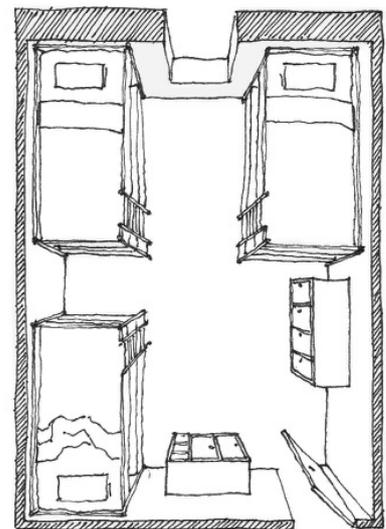
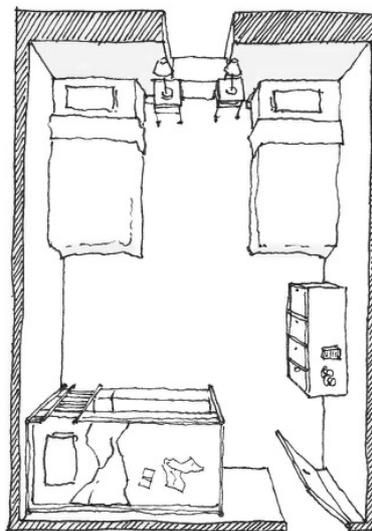
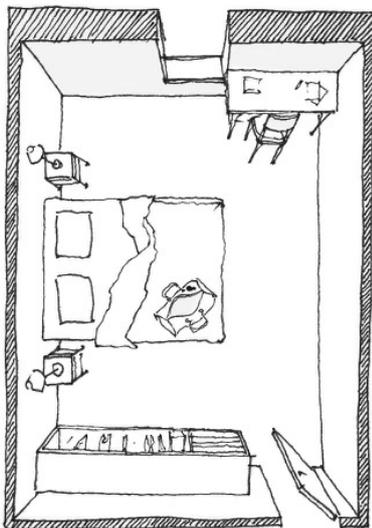
L'espace commun est accessible à tou.te.s les habitant.e.s de l'auberge, il comprend une cuisine partagée et une terrasse permettant de réaliser des activités en extérieur. Une partie des logements de l'équipe de gestion pourra s'implanter sur cet étage.



Aux étages supérieurs

Les espaces sont organisés sur la base d'un module qui permet de proposer des chambres individuelles, des chambres doubles, des dortoirs de 4 ou 10 personnes et des espaces de respiration. Ces pièces communes sont réparties un étage sur deux.

Les aménagements possibles sont ainsi multiples et évolutifs en fonction du nombre de personnes qui cohabitent.



B. Plusieurs phases d'installation

Le projet pourrait prévoir plusieurs phases d'installation permettant l'appropriation progressive des différents espace au fur et à mesure de l'évolution de l'activité.



PHASE 1

Inauguration des différents lieux ouverts au public (café social, ateliers, cuisine et terrasse) et des lieux techniques (sanitaires, bagagerie...)

Installation de l'équipe de gestion (3-4 personnes)



PHASE 2

Une chambre supplémentaire pour l'équipe

Accueil de voyageurs dans :

- 1 chambre non payante (2 personnes)
- 1 dortoir payant de 4 personnes
- 2 chambres doubles payantes
- Des sanitaires



PHASE 3

Agrandissement de la partie réservée à l'équipe de gestion (6 personnes)

Développement de l'accueil de voyageurs :

- 3 chambres non payantes (6 personnes)
- 1 dortoir payant de 10 personnes
- 1 espace partagé



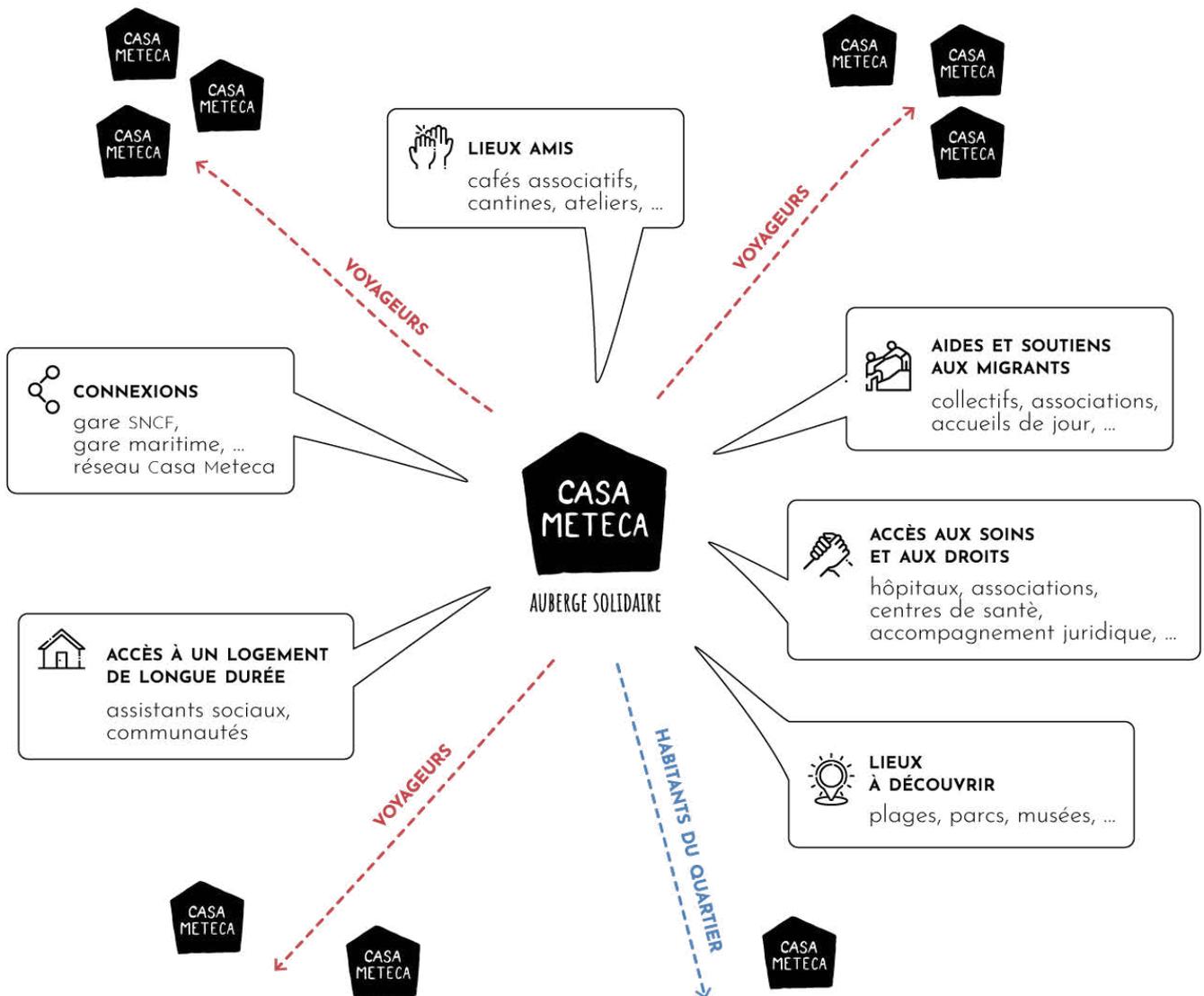
PHASE 4

Finalisation de l'aménagement dans la totalité du bâtiment :

- 8 chambres pour l'équipe de gestion
- 5 chambres non payantes (10 personnes)
- 3 dortoirs payants de 4 personnes
- 2 dortoirs payants de 10 personnes
- 5 chambres doubles payantes
- 2 espaces partagés

C. Une position au coeur de la ville

La position centrale est un facteur important car cela permet aux voyageurs de rejoindre facilement la gare Saint-Charles - noeud des flux touristiques et migratoires actuels -, de profiter du réseau de transports en commun et de se retrouver au coeur du tissu associatif présent en ville.



5/ SIMULATION ÉCONOMIQUE

Nos hypothèses chiffrées s'appuient sur les observations et informations obtenues lors de nos visites d'établissements, ainsi que sur les équilibres économiques identifiés en travaillant le budget (pour plus de détails, voir l'étude de faisabilité dans le document "annexes" joint à ce dossier).

Dimensionnement et temporalité

A. Dimensionnement de l'auberge et des places d'hébergement

Rappel des hypothèses de base :

- Espace total de 600m²
- 30 places payantes (environ 4 dortoirs de 6 à 10 lits)
- 10 places non payantes (environ 5 chambres pour 2 personnes)
- 10 résident.e.s (environ 5 chambres pour 2 personnes)

B. Dimensionnement de l'équipe de gestion

Nos échanges avec Alter'Hostel Lyon (qui a un dimensionnement similaire à nos hypothèses) nous ont permis d'identifier un besoin à terme d'environ 175 heures de travail hebdomadaire pour assurer la gestion et le fonctionnement de l'auberge. Nous avons choisi d'arrondir à 200 heures hebdomadaires du fait des spécificités de notre lieu (gestion collective, café associatif, activités diverses...).

Nous estimons que l'équipe de gestion pourrait assurer environ 200 heures par semaine, et donc a minima les tâches essentielles au fonctionnement du lieu :

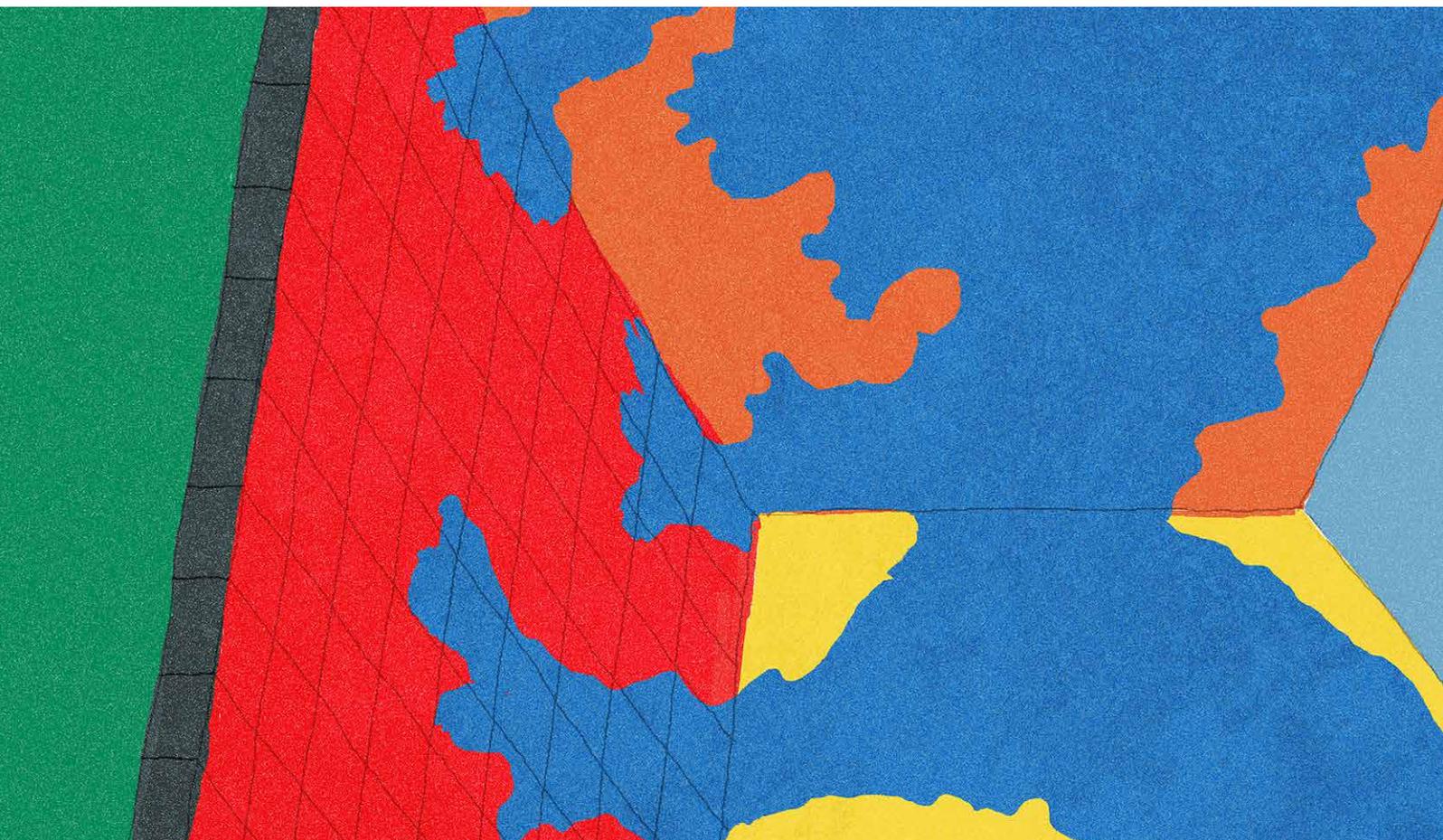
- 10 résident.e.s qui assureront 12 heures par semaine
(= 120 heures par semaine)
- 2 salarié.e (rémunéré.e au SMIC +40%) travaillant 25 heures par semaine
(= 50 heures)
- 10 bénévoles qui assureront 3 heures par semaine
(= 30 heures par semaine)

Nous comptons sur la mobilisation d'autres bénévoles, plus ponctuel.le.s, pour participer à la vie du lieu. Il pourrait notamment s'agir d'assurer des permanences d'accueil des voyageur.se.s ou de tenir le café associatif.

C. Temporalité

Le budget de fonctionnement démarre au premier jour de la location du lieu. La première année est consacrée à la rénovation et à l'aménagement des lieux. L'équipe de résident.e.s y aménage progressivement. Aucune place d'hébergement n'est ouverte.

La deuxième année, les 10 places d'hébergement non payant et 20 places d'hébergement payant sont disponibles



Budget prévisionnel de fonctionnement

A. Tarification

Nuitées payantes	21.00 €
Nuitées non payantes	- €
Boissons café associatif	2.00 €

B. Chiffre d'affaires

PRESTATION 1	Année 1	Année 2	Année 3
	TARIF N	TARIF N	TARIF N
nuitées payantes	21.00 €	21.00 €	21.00 €
Nombre de places	0	20	30
Taux de remplissage moyen	0.55	0.55	0.55
TOTAL Chiffre d'Affaires	0 €	83160 €	124740 €

PRESTATION 2	Année 1	Année 2	Année 3
nuitées non payantes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Nombre de places	0	10	10
Taux de remplissage moyen	1	1	1
TOTAL Chiffre d'Affaires	0 €	0 €	0 €

PRESTATION 3	Année 1	Année 2	Année 3
	TARIF N	TARIF N	TARIF N
boissons café associatif	2.00 €	2.00 €	2.00 €
Nb de ventes par jour d'ouverture	20	33	44
Nb de jours d'ouverture	180	335	335
TOTAL Chiffre d'Affaires	7200 €	21900 €	29200€

MONTANT GLOBAL - Chiffre d'Affaires

Année 1	Année 2	Année 3
7 200 €	105 060 €	153 940 €

C. Calcul des charges

Charges variables - Année 1

N.	DESCRIPTION DU PRODUIT/ PRESTATION PROPOSÉ(E)	DESCRIPTION DES CHARGES	COÛT PAR UNITÉ VENDUE	QUANTITÉ VENDUE	TOTAL
1	Nuitées payantes	blanchisserie et petit déjeuner	3.50 €	0	0 €
2	Nuitées non payantes	blanchisserie et petit déjeuner	3.50 €	0	0 €
3	Boissons café associatif	achats boisson	1.00 €	3,600	3,600 €
TOTAL					3,600 €

Charges variables - Année 2

N.	DESCRIPTION DU PRODUIT/ PRESTATION PROPOSÉ(E)	DESCRIPTION DES CHARGES	COÛT PAR UNITÉ VENDUE	QUANTITÉ VENDUE	TOTAL
1	Nuitées payantes	blanchisserie et petit déjeuner	3.50 €	4,015	14,053 €
2	Nuitées non payantes	blanchisserie et petit déjeuner	3.50 €	3,650	12,775 €
3	Boissons café associatif	achats boisson	1.00 €	10,950	10,950 €
TOTAL					37,778 €

Charges variables - Année 3

N.	DESCRIPTION DU PRODUIT/ PRESTATION PROPOSÉ(E)	DESCRIPTION DES CHARGES	COÛT PAR UNITÉ VENDUE	QUANTITÉ VENDUE	TOTAL
1	Nuitées payantes	blanchisserie et petit déjeuner	3.50 €	6,023	21,079 €
2	Nuitées non payantes	blanchisserie et petit déjeuner	3.50 €	3,650	12,775 €
3	Boissons café associatif	achats boisson	1.00 €	14,600	14,600 €
TOTAL					48,454 €

N.B. La blanchisserie sera faite en interne : son coût ne comprend donc pas la main-d'œuvre, mais seulement l'électricité, l'eau et les lessives.

D. Compte de resultat previsionnel

CHARGES	Année 1	%	Année 2	%	Année 3	%
60 ACHATS	8,600.00 €	19	45,277.50 €	31	57,953.75 €	36
601-604/7 Achats MP, marchandises ou prestations de service	3,600.00 €		37,777.50 €		48,453.75 €	
606 Fournitures non stockable (eau, énergie)	3,000.00 €		4,000.00 €		6,000.00 €	
606 Fournitures d'entretien et petit équipement	1,500.00 €		3,000.00 €		3,000.00 €	
606 Fournitures administratives	500.00 €		500.00 €		500.00 €	
61 SERVICES EXTÉRIEURS	32,300.00 €	71	34,300.00 €	23	35,300.00 €	22
611 Sous-traitance						
613 Loyers	28,000.00 €		28,000.00 €		28,000.00 €	
615 Entretien et réparations (locaux, matériel)	2,000.00 €		4,000.00 €		5,000.00 €	
616 Primes d'assurances	28,000.00 €		2,000.00 €		2,000.00 €	
618 Divers (Documentation)	300.00 €		300.00 €		300.00 €	
61 AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	4,500.00 €	10	6,000.00 €	4	6,000.00 €	4
622 Rémunérations d'intermédiaires, Honoraires	1,000.00 €		2,500.00 €		2,500.00 €	
623 Publicité et relations publiques	500.00 €		500.00 €		500.00 €	
625 Déplacements, missions et réceptions	1,000.00 €		1,000.00 €		1,000.00 €	
626 Frais postaux et Télécommunication	1,000.00 €		1,000.00 €		1,000.00 €	
627 Services bancaires	500.00 €		500.00 €		500.00 €	
628 Divers (cotisations, formations...)	500.00 €		500.00 €		500.00 €	
63 IMPÔTS ET TAXES	0.00 €	0	0.00 €	0	0.00 €	0
631 Taxe sur les salaires	0.00 €		0.00 €		0.00 €	
633 Participation à la formation professionnelle	0.00 €		0.00 €		0.00 €	
64 CHARGES DE PERSONNEL	0.00 €	0	45,995.04 €	31	46,095.04 €	29
641 Rémunérations du personnel (salaires bruts)	0.00 €		36,504.00 €		36,504.00 €	
645 Charges sociales patronales	0.00 €		9,491.04 €		9,491.04 €	
648 Autres charges sociales (médecin du travail etc.)	0.00 €		0.00 €		100.00 €	
66 CHARGES FINANCIÈRES	0.00 €	0	0.00 €	0	0.00 €	0
Charges d'intérêts	0.00 €		0.00 €		0.00 €	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0.00 €	0	15,700.00 €	11	15,700.00 €	10
TOTAL CHARGES	45,400 €	100	147,273 €	100	161,049 €	100

PRODUITS	Année 1	%	Année 2	%	Année 3	%
70 VENTES DE PRODUITS ET SERVICES	7,200.00 €	15	105,060.00 €	71	153,940.00 €	96
Ventes de marchandises et prestations	7,200.00 €		105,060.00 €		153,940.00 €	
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	39,000.00 €	83	40,000.00 €	27	0.00 €	0
Réduction loyer pour rénovation	29,000.00 €					
Subventions de démarrage	10,000.00 €		40,000.00 €			
79 AIDE À L'EMPLOI (CONT. AIDÉS)	0.00 €	0	0.00 €	0	0.00 €	0
Aides à l'emploi	0.00 €		0.00 €		0.00 €	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	1,000.00 €	2	3,000.00 €	2	7,200.00 €	4
756 Cotisations	1,000.00 €		3,000.00 €		7,200.00 €	
TOTAL PRODUITS	47,200 €	100	148,060 €	100	161,140 €	100

RÉSULTAT	1,800.00 €	787.46 €	91.21 €
-----------------------	-------------------	-----------------	----------------



AUBERGE SOLIDAIRE

Vous nous trouvez ici

contact@casameteca.com

facebook > Casa Meteca